

PRIX CHATON SAUVAGE

3ème(P/ 3366), Classe 4 — 12/02/2023 14h10, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON SOUPLE (3,4)

7.200 (3.600, 1.440, 1.080, 720, 360)

ARRIVEE OFFICIELLE: 7 Engagés. 7 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1. 6.44 (Redk : 1. 0.40)

COURSE A CONDITIONS

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées et limitées à 8 k. : 1 k. par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er février de l'année dernière inclus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)

Décisions des commissaires

Les Commissaires ont autorisé la jument KIWI CHOPE à ne faire qu'un tour du rond de présentation , son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé le hongre SPIRIT OF FOOT (IRE) à ne faire qu'un tour du rond de pr ésentation, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur Sébastien JOUSSELIN, e n ses explications l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour avoir présenté le hongre a u public muni d'oeillères, ce hongre ayant été déclaré comme devant ne pas en être muni lors de la déclaration des partants. Agissant sur réclamation du jockey Cédric REYNAUD,(SPIRIT OF FOOT (IRE)), arrivé 3ème, se plaign ant d'avoir été gêné à environ 30 mètres du poteau d'arrivée, par le hongre KARABABA (Damien BOC HE), arrivé 1er et le cheval AL BACHIR (Gabriel BON) arrivé 2ème, les Commissaires ont ouvert un e enquête. Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Cédric REYNAUD, Damien BOCHE et Gabriel BON, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que le cheval AL BACHIR n'avait pas gêné le hongre SPIRIT OF FOOT (IRE) et que le hongre KARABABA, malgré la gêne const atée, n'avait pas empêché le hongre SPIRIT OF FOOT (IRE) d'obtenir une meilleure allocation. Pour ce motif, les Commissaires ont sanctionné le comportement fautif du jockey Damien BOCHE par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour. Le jument no4 KIWI CHOPE a subi un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au Couleurs Propriétaire précédent	Entraîneur	Dép./Pays Jockey Ent.	Poids Gain Prim. Prim. Suppl. Equipement(s) Écurie. prop. elev.
--------------	--------------	--	------------	-----------------------	---

1	KARABABA <u>H.PS. 7 A.</u>	Par: WOOTTON 02 BASSETT et FATARA FROTO (LAYMAN)	(Corde:01)		F. COSSOU / R.SAINTE-ROSE	R. SAINTE ROSE	972	DAMIEN BOCHE	59 kg 3.600 1.522 665	ONL
2	AL BACHIR <u>M.PS. 4 A.</u>	03 Par: BACHIR et AL NABAA (ANABAA)	CTE (Corde:07)		N.NOIRTIN/T.HAYOT/L.POMPIGNAN	S. JOUSSELIN	972	GABRIEL BON	59 kg 1.440 744 283	ANN
3	SPIRIT OF FOOT (IRE) <u>H.PS. 6 A.</u>	Par: FOOTSTEPSINTHESAND et SPIRIT OF PEARL (INVINCIBLE SPIRIT)	2.5 (Corde:03)		MR JEAN-CLAUDE SOUKAI	JC. SOUKAI	971	CEDRIC REYNAUD	58 kg 1.080 456 130	ONL
4	KIWI CHOPE <u>F.PS. 4 A.</u>	Par: KHELEYF et 04 KADANCE BLUE (ANABAA BLUE)	1/4 (Corde:06)		MR JEAN-CLAUDE SOUKAI	JC. SOUKAI	971	MME FLAVIE PARMENTIER	57 kg (58,5 kg) 720 372 141	NNL
5	SALSA TIM <u>H.PS. 4 A.</u>	01 Par: KINGALSA et MISS STREAM (TREMPOLINE)	1/4 (Corde:05)		MME ANGELA THIBAUT	S. JOUSSELIN	972	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	59,5 kg (61 kg) 360 186 70	NNN
6	WALLIS ET FUTUNA F.PS.	Par: TERRITORIES et 06 LIFE OF RISKS (TAKE RISKS)	6.L (Corde:02)		MR LAURENT MOUTOUSSAMY	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	56 kg (57,5 kg)	ONL
7	BECQUAPEARL <u>F.PS. 8 A.</u>	Par: DIAMOND GREEN et 07 BERANGELE (MEDAALY)	11L (Corde:04)		MR RAPHAEL NICOLSON	R. SAINTE ROSE	972	JEAN- BAPTISTE VIGIE	57,5 kg	NNN